



Communiqué de presse
4 juillet 2017

Inauguration de la chaufferie biomasse de Saint-Denis, 2^e plus grand réseau de chaleur d'Île-de-France

Mardi 4 juillet 2017 – Isabelle Kocher (Directeur Général du Groupe ENGIE), Farida Adlani (Vice-Présidente de la Région Île-de-France), Patrick Braouezec (Président de Plaine Commune Energie), Didier Paillard (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et Président du SMIREC), Laurent Russier (Maire de Saint-Denis), Joëlle Colosio (Directrice régionale Île-de-France de l'ADEME) ont inauguré la nouvelle chaufferie biomasse de Saint-Denis. Avec l'introduction de plus de 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du réseau de chaleur des villes de Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis, cette chaufferie convertie à la biomasse illustre la dynamique du territoire et sa mobilisation en faveur de la transition énergétique.

+ de 56 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année sur le territoire

Mise en service en octobre 2016, la chaufferie biomasse de Saint-Denis, d'une puissance de 26,5 mégawatts (MW), allie préservation de l'environnement et lutte contre la précarité énergétique. Le verdissement du réseau de chaleur du territoire de Plaine Commune s'est fait par étape depuis la naissance du réseau dans les années 50 et fonctionne aujourd'hui avec plus de 50 % d'énergies renouvelables. L'usage de la biomasse permet d'éviter le rejet de plus de 56 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions annuelles produites par 25 000 véhicules.

Le réseau de distribution de chaleur de Saint-Denis, baptisé Plaine Commune Energie, couvre un large périmètre puisqu'il alimente l'équivalent de 40 000 logements répartis sur quatre communes. Avec presque 60 km de canalisations enterrées et 400 points de livraison, le réseau de Plaine Commune est le deuxième plus important réseau de chaleur d'Île-de-France et le troisième plus grand réseau de France.

4 villes engagées dans la transition énergétique

Les villes de Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis sont interconnectées grâce au réseau de chaleur géré par Plaine Commune Energie dans le cadre d'un contrat de délégation de service public de 25 ans. Ce contrat est délégué au Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique (SMIREC). ENGIE Réseaux, le SMIREC et les quatre collectivités partagent l'ambition d'une excellence environnementale et d'un développement territorial durable. « *Notre engagement se poursuit pour participer activement à l'accélération de la transition énergétique sur notre territoire* », précise Laurent Russier, maire de Saint-



Denis. Le recours majoritaire à une énergie verte fera bénéficier les usagers d'une réduction de la TVA à 5,5 % sur leur facture de chaleur. Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis font partie des neuf villes de Plaine Commune, 1^{er} Etablissement Public Territorial d'Île-de-France. Consciente de sa responsabilité en tant que collectivité territoriale, Plaine Commune s'est engagée depuis les années 2000 dans une politique de lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre de la transition énergétique, le projet de la chaufferie a été soutenu financièrement par l'ADEME à hauteur de 4,4 millions d'euros et par la Région Île-de-France pour 2 millions d'euros, sur les 40 millions d'investis.

Dans un contexte où leur équilibre économique est plus fragile, le soutien aux réseaux de chaleur nécessite une mobilisation collective importante de la part des collectivités, aménageurs, financeurs, exploitants... Didier Paillard, Président du SMIREC, pilote du service public de chauffage urbain, souligne l'importance des réseaux de chaleur dans le long terme : « *Les élus du SMIREC mènent depuis plusieurs décennies des politiques exemplaires de soutien aux réseaux de chaleur, vecteurs de développement des énergies renouvelables à grande échelle. C'est un choix fort de ne pas céder à la tentation du court terme en matière d'énergie, mais au contraire de se projeter dans l'avenir en prenant en compte les atouts du chauffage urbain en termes de stabilité tarifaire et de bénéfices environnementaux.* »

ENGIE, partenaire local des villes et régions dynamiques et durables

Pour répondre au mieux aux attentes des collectivités, le Groupe ENGIE leur propose des réseaux de chaleur à partir d'énergies renouvelables. Exploitant au total 17 chaufferies biomasse en France, sa filiale ENGIE Réseaux possède une réelle expertise sur l'accompagnement de ses clients dans la mise en œuvre de la transition énergétique. ENGIE propose des solutions innovantes, performantes et adaptées dans les énergies renouvelables pour répondre aux défis économiques et aux enjeux écologiques. Isabelle Kocher, Directeur Général d'ENGIE, rappelle la volonté du Groupe de développer les solutions « bas carbone » et déclare : « *ENGIE est fier de contribuer à la transition énergétique territoriale portée par les collectivités et par Plaine Commune. Le verdissement d'un réseau de chaleur est une avancée significative dans ce domaine. Je salue le travail effectué pour passer des paroles aux actes : certains parlent de transition énergétique, nous nous la faisons avec nos partenaires et pour nos clients.* »

Avec le soutien de :



Avec la participation du lycée professionnel Bartholdi



Le lycée professionnel Bartholdi de Saint-Denis et ENGIE Réseaux ont collaboré ensemble sur la ressource bois pour la réalisation d'un arbre symbolique par les élèves de Bac pro en classe menuiserie. Cet arbre, complété le jour de l'inauguration, symbolise l'implication de tous les acteurs du territoire dans la naissance de la chaufferie biomasse.





À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources.

Spécialiste des réseaux de chaleur, ENGIE Réseaux développe son expertise dans la production et la distribution locale d'énergies renouvelables et de récupération¹. ENGIE Réseaux, filiale d'ENGIE, conçoit, finance, construit et exploite des réseaux de chaleur et de froid. Partenaire des collectivités, elle accompagne ses clients dans la mise en œuvre de leur transition énergétique en proposant des solutions performantes dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; près de 50 % de l'énergie distribuée est d'origine locale et renouvelable. ENGIE Réseaux gère 50 réseaux de chaleur et de froid en France, et compte 800 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 515 M€.

À propos de Plaine Commune Energie

Plaine Commune Energie est l'entreprise délégataire du contrat de service public pour la fourniture de chaleur de la ville de Saint Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis, filiale à 100 % d'ENGIE Réseaux, Groupe ENGIE.

À propos de Saint-Denis

Consciente de la nécessité d'une transition écologique et sociale, la ville de Saint Denis agit dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des habitants (pauvreté, santé, logement, pollution de l'air, gestion des déchets, mobilité...). Pour apporter sa contribution aux engagements internationaux concernant la lutte contre le réchauffement climatique, Saint-Denis a adopté son premier Plan Climat Energie en 2015.

Parmi ses engagements figurent, la maîtrise des consommations énergétiques de son patrimoine, la réduction de l'impact carbone de ses déplacements, la contribution au développement des énergies renouvelables ou encore la sensibilisation de tous aux enjeux climatiques, énergétiques ou de qualité de l'air. Avec la mise en place de ce projet, la Ville conforte la volonté de la collectivité de passer à une distribution de chaleur produite à partir d'énergies renouvelables pour tous les usagers de son territoire (logements sociaux, écoles...).

À propos du SMIREC

Le SMIREC (Syndicat Mixte des Energies Calorifiques), assure, en tant que délégant, le service public de production et distribution de chaleur et de froid sur le territoire aux côtés des Offices Publics d'Habitation de Seine-Saint-Denis et de Plaine Commune Habitat.

À propos de l'ADEME

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention : énergie et climat, déchets, sols pollués et friches, air et bruit, actions transversales (production et consommation durable, villes et territoires durables).

www.ademe.fr www.ile-de-france/ademe.fr

À propos de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France a un rôle central dans l'animation de la transition énergétique en tant que chef de file des collectivités locales sur les thèmes du climat, de l'air et de l'énergie. Depuis 2016, dans le cadre de sa politique de développement durable et avec l'objectif de devenir la première éco-région de France, la Région se donne pour ambition de renforcer son action au regard des enjeux énergétiques de l'Île-de-France.

La Région a engagé l'élaboration d'un plan régional pour l'efficacité énergétique et organisé un Grenelle régional de la précarité énergétique. S'agissant des énergies renouvelables, la Région favorise la production d'énergie verte et locale ; elle soutient notamment la création d'unités de méthanisation, de centrales de géothermie et de chaufferies biomasse ou solaire. Le Pacte régional agricole et la stratégie régionale forestière, en cours d'élaboration, contribueront au développement des énergies renouvelables à partir de biomasse agricole et biomasse bois. À ces stratégies s'ajoutent les actions de la Région en matière de qualité de l'air, de transports propres et de rénovation énergétique des lycées, pour concourir à une stratégie globale et transversale que la Région veut développer d'ici la fin de l'année 2017

¹ Les énergies de récupération sont générées par l'incinération des déchets, la chaleur des data centers, la récupération de la chaleur industrielle, toute chaleur perdue, et permettent d'éviter le gaspillage énergétique.





CONTACTS PRESSE

ENGIE

Dominique Minetto : dominique.minetto@engie.com engiepress@engie.com – 01 44 22 24 35

Wellcom pour ENGIE Réseaux

Audrey Houssais : audrey.houssais@wellcom.fr – 01 46 34 60 60

Valérie Lassalle : valerie.lassalle@wellcom.fr – 01 46 34 60 60

Ville de Saint-Denis

Véronique Colignon : veronique.colignon@ville-saint-denis.fr - 06 11 67 74 92

SMIREC

Julie Matas : julie.matas@e-lab-communication.com – 06 76 19 44 77

ADEME Île-de-France

Marion Rungette : marion.rungette@havas.com - 01 58 47 88 79

Région Île-de-France

Service de presse : servicepresse@iledefrance.fr - 01 53 85 66 45

